

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2016

<b>Présents</b>	CARPENTIER Maryse CHARBONNIER Pierre, DEVES Marc, DUBUIS Yann, JUQUIN Barbara, LAFFONT Juliette, MARIJON David, MEISS Bernard, MOYON Amélie, PASCAL Mehdi,
<b>Excusés</b>	BACONNIER Pascale, BERNIN-GAYTON Elianne MISSET Arnaud, SOBRAL Michaëlle
<b>Représentée</b>	Elianne BERNIN-GAYTON
<b>Quorum</b>	Atteint
<b>Secrétaire de séance</b>	Amélie MOYON

1) Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les Communautés de Communes du Pays d'Aubenas-Vals et du Vinobre fusionneront pour former une nouvelle intercommunalité. Ceci engendrera :

- une nouvelle répartition des sièges de conseiller communautaire entre les communes
- un nouveau nom pour la nouvelle communauté de communes : Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (toujours 1 siège pour St Andéol de Vals : Le Maire)
- un nouveau siège social, 16 route de la manufacture royale à Ucel

Vote : 11 pour

2) La commune de Lavilledieu fait une demande d'adhésion à la CCPAV et quitterait ainsi la communauté de communes de Berg et Coiron.

Vote : 11 contre

3) Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'état cesse de gérer les Autorisations au Droit du Sol. La commune va donc adhérer au service ADS créé par la CCPAV.

Vote : 11 pour

4) Mise à disposition de la CCPAV du personnel technique communal pour l'entretien de la crèche Les Calinous. La commune sera rémunérée pour ce service.

Vote : 11 pour

5) Achat d'une parcelle agricole à Durou (emplacement pour containers OM) pour la somme de 360 €+120 € (frais d'intervention de la SAFER).

Vote : 11 pour

6) Pour le périscolaire, signature de convention avec ZANGAO pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre. Pour chaque animation ( 1 H 30), la rémunération sera de 60 €.

Vote : 10 pour abstention : 1

Une convention sera également signée avec Les Petites Mains pour des animations au 3<sup>e</sup> trimestre. Chaque intervention sera rémunérée 45 € (+un forfait de 80 € de matériel).

Vote : 11 pour

7) La commune participe pour la prise en charge de 2 enfants en classe CLIS à hauteur de 1711,16 € pour l'année scolaire 2015-2016.

Vote : 11 pour

8) Création d'1 poste d'Adjoint Technique Territorial Principal 1<sup>er</sup> classe au 15/12/2016 pour un employé technique de la commune, entrant dans le cadre d'une évolution de carrière.

Vote : 6 pour 4 abstentions 1 contre

9) Convention avec La Poste pour une aide à la dénomination et numérotation des communes. Le budget total sera de 5536,86 €. L'opération prendra 1 an environ.

Vote : 11 pour

10) La redevance d'occupation du domaine public pour la commune par ENEDIS (ex ERDF) est de 197 € pour l'année 2016. Cette même redevance dû par France Telecom est de 337,38 €.

Vote 11 pour.

11) INFOROUTES (l'informatique et l'internet des collectivités territoriales).

Demande d'adhésion de : - communes à titre isolé : Charmes sur Rhône, Tauriers, Montréal, Malbosc

-syndicat des Eaux du Bassin de Privas, syndicat Mixte du Conservatoire « Ardèche

Musique et Danse », syndicat Mixte Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, syndicat Mixte Ardèche Verte, S.I.C.T.O.M Entre Monts et Vallées.

-la communauté de Communes Rhône Helvie

-la communauté d'Agglomération Valence Sud Rhône Alpes

Demande de retrait de la commune du Cros de Géorand.

Vote : 11 pour

12) Décisions modificatives n°2 au budget : ajustement technique de fin d'année pour enregistrer les dépenses et les recettes prévues.

Vote : 11 pour

13) Avenant à la convention avec le Département pour la mission d'Assistance Technique aux Collectivités, domaine de la voirie.

Vote : 11 pour

14) Convention avec le centre socio culturel Le Palabre à Aubenas. La commune de Saint Andéol de Vals participerait de 8,50€ par jour et par enfant pour les mercredi et vacances scolaires.

Vote : 11 contre

15) Questions diverses.

Un élu demande un vote à bulletin secret pour que la commission travaux se réunisse pour des devis supérieurs à 1 500 €.

Le vote ne peut avoir lieu car la question doit être prise par écrit et inscrite à l'ordre du jour quand il y a un vote.

**Vu, le Maire Bernard MEISS**